

Cours 2 Les dispositifs dans le cadre scolaire

- Ma Classe au cinéma comprend les dispositifs pour Maternelle, École et cinéma, Collégiens au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma

Voir des films en salle dans un cadre pédagogique, accompagnés de dossiers pédagogiques, de rencontres avec des professionnels et d'ateliers pratiques (ex. : montage, analyse de séquence). 3 films par an

- Pass Culture

Enveloppe financière annuelle (financée Culture et Education), partagée entre un montant individuel pour les élèves directement et un montant collectif pour les établissements.

Ma Classe au cinéma

Collège au cinéma (1989) → pour les collégiens.

École et cinéma (1994) → destiné aux élèves de primaire.

Lycéens et apprentis au cinéma (1998) → pour les lycées.

Maternelle au cinéma (2022) → pour les maternelles

2 millions d'élèves touchés

3 films par an tarif de 2,5 à 3,8 euros par film

Complété par l'intervention de Claudie Lebissonnais pour l'ACRIF (29 septembre)

1. Formule générale :

Coordination nationale : le CNC via une structure partenaire (l'Archipel des Lucioles)

Enseignants (en charge de l'EAC ou pas) avec ou sans formation

Salles de cinéma partenaires

Dpts (pour maternelle, ecole, collège) et Régions (lycée)

DRAC (Directions régionales des affaires culturelles) financent les coordinations locales

Selon les niveaux :

Passeurs d'images : était coordinateur national (passé en 2017 aux Lucioles) now coordinateur en région Ile de France seulement, spécialisé sur le hors temps scolaire, donc pas prioritaire (Région Ile-de-France dans deux ans va supprimer sa subvention) cf partie sur les publics dit empêchés et hors temps scolaire

Maternelle au cinéma, Ecole et cinéma, Collégiens au cinéma : les départements 149 coordinations, dont au ¾ des salles de cinéma ou des réseaux de salles

Lycéens et apprentis : les régions (des contacts dans chaque région associations, par exemple ACRIF pour l'IdeF) + les Dracs

Organisation :

Niveau national : comité de pilotage (25 personnes) + sélection des films (4 comités de 15 membres au CNC)

Niveau local : tous les partenaires du dispositif au niveau local

- Comité de pilotage local se réunit une fois par an pour la programmation (parfois différents comités pour les différents niveaux, parfois un seul)

- Coordination cinéma : une salle ou un réseau de salles ou une association, désignée par la Drac
- Coordination éducation nationale pour Maternelle, Ecole et cinéma et Collège au cinéma : un personnel de l'éducation nationale

Les dispositifs touchent chaque année plus de 10 % d'une classe d'âge.

2. Une formule parfois remise en cause

Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs Hors-série n° 7 | 2020

Scolarisation de l'art, « artistisation » de l'école

Les logiques du marché à l'œuvre dans les dispositifs scolaires d'éducation au cinéma

Cédric Barbier, Tomas Legon, Lisa Marx et Anna Mesclon

Quatre enquêtes sur les dispositifs d'éducation à l'image, Collège au cinéma et Lycéens au cinéma (2011 et 2018) Réception du dispositif par les adolescents, entretiens dans les classes et avec les enseignants, comprendre comment enjeux commerciaux et enjeux éducatifs s'articulent dans la mise en œuvre de ces dispositifs.

- Bandes annonces de Lycéens et apprentis 2025/2026
- <https://www.cinemasindependantsparisiens.fr/lyceens-et-apprentis-au-cinema/>

Tout le monde n'est pas d'accord sur ce que serait la « qualité » des films : ils sont choisis par un comité mélangeant professionnels du cinéma, de l'éducation nationale, des collectivités territoriales.

Préférence pour les films qui accumulent du capital symbolique (à travers des prix prestigieux, le succès critique, la validation par les pairs. En plus ce sont les Cahiers du cinéma qui gèrent les dépliants pour profs et élèves.

Choisir des films "de qualité" et éloignés du box-office :

La liste nationale a entre 60 et 70 films. 93 % des films sélectionnés pour CAC/LAC sont classés art et essai (contre environ 75 % de l'ensemble des films exploités en salle, et environ 25 % des parts de marché)

les dispositifs se positionnent explicitement contre le box-office, représenté par la domination des blockbusters américains dans les salles françaises (qui ne représentent que 26,7 % des films du catalogue et 45 % des entrées)

distributeurs : Diaphana, Carlotta, Gébéka (films enfants), Tamasa

Films de patrimoine : beaucoup de films de plus de 30 ans (les ¾) chez les américains alors que les films français sont récents

intérêt économique pour les salles

Sur une année scolaire, LAC génère 680 000 entrées, CAC 1,04 millions, et École et cinéma 2,34 millions, soit un total de plus de 4 millions d'entrées

La participation à ces dispositifs a également des effets économiques directs pour les salles, puisqu'elles touchent, pour les séances CAC/LAC, 70 % des recettes contre 50 % normalement (le reste étant transféré aux distributeurs).

Le public scolaire captif constitué par ces dispositifs permet donc de remplir les salles et de dégager des recettes pour soutenir l'exploitation, la distribution, voire la production.

en maintenant dans le champ cinématographique des salles, des films et des carrières "fragiles". Bien qu'ils mettent à distance le marché, CAC/LAC interviennent ainsi de fait sur l'offre cinématographique. le fait de disposer d'un public captif participe, même modestement, au modèle économique de certains distributeurs ou exploitants.

fossé entre enseignants et élèves

retours parfois négatifs, un « film de profs » en comparaison aux films qu'ils vont voir spontanément : la plus ou moins grande continuité entre les répertoires des adolescents et ceux qui leur sont proposés à l'école recoupe la question des liens entre la culture scolaire et la culture juvénile, entre la culture patrimoniale et la culture populaire.

Pour les collégiens lycéens : ce ne sont que des films qui n'ont pas marché, dont on a jamais entendu parler

Ils ont déjà construit leur rapport au cinéma : leurs films préférés c'est action aventure/comédie deux genres sous représentés dans le catalogue (60% drame mais 5% aventure, 10% comédie)

l'objectif n'est pas tant ici la démocratisation d'une pratique culturelle – la fréquentation des cinémas est très répandue chez les jeunes –, que la démocratisation d'un certain rapport, esthétique, à cette pratique.

L'éducation à l'image vise en effet à réorienter des habitudes de spectateurs adolescents déjà bien ancrées, pour qu'elles tendent vers une pratique de spectateurs éclectiques éclairés.

Inviter au plaisir

On ne peut pas manger et boire dans les salles art et essai (par opposition aux multiplexes) orienter les pratiques de spectateurs des élèves à l'encontre de leurs habitudes présupposées (en particulier regarder les films sur leurs téléphones, coupés)

les séances de LAC sont programmées pendant les heures de cours et pendant la fermeture du cinéma au grand public. Les projections scolaires se situent donc dans un entre-deux : hors espace scolaire mais dans le temps scolaire, hors temps du cinéma mais dans l'espace du cinéma. Cela crée un double décalage, temporel et spatial

témoignage Ancienne conseillère cinéma DAAC, enseignante de lettres retraitée

« Ce que commencent à oser certains profs, c'est de laisser entrer un peu dans leurs classes les pratiques de leurs élèves, [...] C'est difficile de laisser entrer les films que les élèves voient, de leur dire, par exemple, d'apporter une séquence de film qu'ils ont vue, ou de parler d'un film qu'ils aiment et qui est en dehors du dispositif, mais c'est essentiel ! [...]

Un art qui serait considéré comme poussiéreux, et un peu à côté des images que voient les collégiens d'aujourd'hui

C'est pas du catéchisme

Une grande partie des acteurs du dispositif s'accorde en effet à dire que l'intérêt de CAC/LAC se trouve précisément dans le contraste supposé que ces dispositifs opèrent avec les habitudes cinématographiques des adolescents

3. Un dispositif en profonde évolution Ma Classe au cinéma

Un dispositif vulnérable aux politiques publiques du Ministère de l'éducation et du CNC

Coup de force du CNC en 2017 qui s'est emparé de Kyrnéa et Ecole et cinéma et a mis tous les dispositifs dans L'Archipel des lucioles.

Soucis financiers : baisse des subventions des régions (par exemple dans les hauts de France suppression du dispositif Collégiens au cinéma qui concernait 30 000 élèves) Une des

premières mesures de Gaetan Bruel, nouveau DG du CNC en mars 2025 a été de proposer une mission à M. Édouard Geffray, Conseiller d'État et ancien Directeur général de l'enseignement scolaire sur Ma Classe au Cinéma (qui regroupe les 4 dispositifs Maternelle, Ecole, Collégiens, LetA)

Et enfin, arrivée du Pass culture a changé les choses

Le Pass Culture : activités culturelles dont le cinéma mais pas que

Créé en 2017, mis en place en 2019. Sous la forme d'une SAS

Son capital social est de 1 million d'euros, détenu à 70 % par l'État et à 30 % par la Caisse des dépôts et consignations. comité stratégique des représentants de l'État (ministère de la Culture et ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse), de la CDC, et de personnalités qualifiées. Dir exé Laurence Tison-Vuillaume

Enveloppe financière partagée en deux :

- Part individuelle : enveloppe par jeune de 20 à 150 € (achat de mangas et quelques places de cinéma mais pour des films précis, le cinéma = 26% des achats, soit 3 millions de séances de cinéma en 2024 dont 22% films art et essai)
- Part collective (72 M€ en 2025) gérée par chaque établissement collège ou lycée, pour financer activités artistiques et culturelles mais gelée en partie en 2025 (réouverte en juillet). Cette part collective peut être utilisée pour financer les dispositifs Ma Classe au cinéma

Souci du coût du transport (la place est entre 2,3 à 2,5 € et le transport à 6€ par élève).

Soucis de l'enveloppe collective : premier arrivé premier servi, tous les établissements ne peuvent pas en bénéficier (enveloppe gelée car les 2/3 de l'enveloppe ont été dépensés sur juillet-août 2025) Ce sont les salles de cinéma qui publient des offres sur le site (espace culturel du Pass Culture) et les établissements qui choisissent.

Les établissements scolaires se sont mis à financer Ma classe au cinéma (les billets) sur cette part collective du Pass Culture. Billets à des tarifs non négociés avec les salles de cinéma

Détail des montants par élève pour l'année scolaire 2024-2025 : Collégiens (6e, 5e, 4e, 3e) : 25 € par élève, Lycéens de 2de et élèves de CAP : 30 € par élève, Lycéens de 1re et Terminale : 20 € par élève

François Catala nouveau Directeur du développement culturel et de la coopération territoriale depuis 2025

Des initiatives du Pass Culture :

Mise en place de recrutement de jeunes : Lancé en 2021, le programme des Ambassadeurs du pass Culture entame sa 4ème saison. Il regroupe plus de 600 jeunes passionnés de culture dans 25 villes de France. Quant aux clubs, on en compte quatre à ce jour : le Book Club, le Ciné Club, le Scène Club et le Musique Club, qui font des jeunes de réels prescripteurs

Début juillet 2025, le pass Culture a notamment lancé un plan d'action avec les Maisons des Jeunes et de la Culture, en renforçant un partenariat qui existe depuis 2020. « Ce plan devra permettre que davantage de jeunes qui n'ont pas encore pu bénéficier du pass Culture, s'en emparent. Les MJC déplacent en effet leur action sur tout le territoire avec un réseau de 1 000 associations locales, dont une sur deux est située en milieu rural et une sur cinq située en Quartier prioritaire de la Ville. Ce plan national fera l'objet d'une mise en œuvre au second semestre 2025 et un premier bilan sera tiré à la fin du premier semestre 2026. »

Les propositions du rapport Geffray (septembre 2025)

On sent qu'il y a un mouvement pour un retour à renforcer les enseignements spécifiques au cinéma dans le cadre de l'éducation nationale et renforcer Ma classe au cinéma.

Le grand changement par rapport il y a 40 ans c'est la multiplication des images, et du temps passé par les jeunes devant les écrans (4h45 par jour entre 8 et 12 ans, 6h par jour entre 13 et 18 ans) parfois de façon individuelle. Et on rajoute les séries. Génération qui produit des images.

Cinéma : émotion collective + de longue durée

Le rapport Geffray, terminé en mai 2025, mis en ligne en septembre, avec 19 propositions

<https://www.syndicatdelacritique.com/actualite/education-au-cinema-le-bateau-va-t-il-couler>

<https://www.syndicatdelacritique.com/actualite/entretien-avec-isabelle-dumas-richard>

- 1. Que l'enseignement du cinéma soit adossé aux programmes mais sans le rendre obligatoire : les thèmes annuels traités par les profs seraient accompagnés d'une activité artistique (cinéma théâtre musée). L'intégrer aux enseignements des arts plastiques.**
- 2. Créer un diplôme interuniversitaire d'éducation au cinéma et continuer les formations des profs en temps scolaires.** Les jeunes profs n'ont pas la même culture cinématographique que leurs aînés, créer une infrastructure de professeurs formés à l'éducation au cinéma (DIU de 60 à 120h) est ce que ça ne serait pas ce que fait Jeremy déjà ?
Que les professeurs visionnent les films en amont, et formations sur les films enregistrées, ou en webinaires
- 3. Mutualiser :** que plusieurs départements fassent des formations de profs en même temps. Il existe des documents du CNC (collèges et lycées) + ceux de l'Archipel des Lucioles + ceux des coordinations territoriales : vers un catalogue unique ? Archipel des Lucioles travaille dessus et le CNC sur un site sur l'éducation aux images
- 4. Former les professeurs stagiaires** (ajouter une formation à l'analyse du cinéma et au dispositif Ma Classe au cinéma)
- 5. Sécuriser le financement**
Coordinations financées par :
Les subventions des DRAC, souvent à hauteur de 5000€ par niveau de coordination (maternelle, école, collège, lycée) ;
Les subventions des collectivités territoriales qui représentent l'essentiel de l'effort
Créer une enveloppe CNC pour appuyer les ressources propres de certaines coordinations ?
- 6. Pass culture des établissements** : en prioriser une partie ciblé sur des tarifs négociés des tickets (supprimer l'effet d'aubaine pour les salles)
- 7. Le coût des transports** : notamment en car, dépasse le coût du billet. Payé par les CT, a fortement augmenté, elles ne veulent plus le prendre en compte. Utiliser les circuits itinérants (association en recense 160) pour les élèves éloignés des salles.

8. Mesures de communication (créer un label Ma classe au cinéma, une carte de professeur ami du cinéma)
9. Encourager les Ciné Clubs, en partenariat avec les salles de cinéma
Les ciné-clubs eux-mêmes ont cependant connu l'affaissement de leur nombre entre 2023 et 2024 passant de 1.420 établissements et 136.200 élèves concernés en 2023-2024, à 1.296 établissements et 121.893 élèves concernés en 2024-2025 (données Adage)
10. Encourager les concours et les Prix (César des lycéens, Renoir des Lycéens, Ecris ta série)
11. Créer des conservatoires municipaux et départementaux de cinéma, créer des classes à horaires aménagés cinéma, renforcer l'écriture de scénario dans les classes de première et terminale
12. Crédit d'un musée du cinéma

Ce qu'il faut retenir :

Le dispositif a près de 40 ans d'existence : pédagogique, sur le temps scolaire

Concerne 10% des enfants scolarisés environ

Dispositif qui nourrit les salles de cinéma art et essai

Qui s'appuie beaucoup sur la bonne volonté des professeurs

Une réflexion constante sur ce qu'on montre et comment c'est reçu, inquiétude sur la transformation des pratiques de l'image des jeunes

Dispositif en mutation car lié à l'éducation nationale et à la situation des professeurs

Mais aussi à cause de soucis budgétaires